Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_239-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
REUNION DU 16 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE SEIZE DECEMBRE A VINGT HEURE TRENTE CINQ, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à Maison Intercommunale de Dourdain, 6 rue du stade, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 10 décembre 2025.

Présents : MMes C. BRIDEL, C. COLLAS, L. DERIEUX, I. GAUTIER, L. LEBLANC, I. MARCHAND-DEDELOT, A-L. OULED-SGHAÏER, S. PRETOT-TILLMANN, R. SALMON, K. SEVIN-RENAULT, E. THOMAS-LECOULANT, MM O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, J. BELLONCLE, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DUPIRE, E. FRAUD, C. GAUTIER, M. MAILLARD, S. PIQUET, R. SALAUN, D. VEILLAUX

Absents : MMes. N. CHARDIN, S. CHYRA, M. DESILES, P. MACOURS, R. PIEL, MM. V. BONNISSEAU, S. HARDY, Y. LE ROUX, B. MICHOT, S. RASPANTI, P. ROCHER, S. TRAVERS

Pouvoir : M. V. BONNISSEAU A M. J. BEGASSE, MME S. CHYRA A M. O. BARBETTE, M. Y. LE ROUX A M. G. BEGUE, MME P. MACOURS A MME K. SEVIN-RENAULT, M. B. MICHOT A M. E. FRAUD,

Secrétaire de séance : M. J. DUPIRE.

TOURISME

Fixation de la tarification des produits et activités en lien avec le tourisme

Rapporteur : Jérôme BEGASSE, Vice-Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5214-16 ;

VU l'arrêté préfectoral n°35-2023-01-04-00005 du 3 octobre 2023 portant modification des statuts de la communauté de communes « Liffré-Cormier Communauté » et notamment ses compétences en matière de promotion du tourisme et de mise en place d'actions favorisant le développement des activités sportives, culturelles, touristiques ou de loisirs ;

VU la délibération n° 2022/152 en date du 12 juillet 2022 définissant le prix de vente du coffret « Balades familiales en Pays de Rennes » ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_239-DE

VU la délibération n° 2023/051 en date du 11 avril 2023 définissant la fixation de la tarification des activités touristiques ;

VU la décision n° 2024/010 en date du 5 février 2024 portant modification de la régie de recettes touristiques.

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

En 2025, la Destination Rennes et les Portes de Bretagne est à l'initiative de la création d'un jeu de plateau intitulé « Aux Portes du Duché ». Les prestataires retenus pour la création de la mécanique de jeu et du graphisme sont Eazy Peazy et pour la fabrication Ecoessentials.

Le projet associe la participation des membres du groupe « Aventure Médiévale » et a pour but de faire connaître le réseau de façon ludique aux visiteurs et habitants. La quête du jeu fait découvrir l'histoire peu connue des Marches de Bretagne et fait valoir la complémentarité des expériences touristiques sur les communes de Vitré, Châteaugiron, Marcillé-Robert, Fougères, Marcillé-Raoul, Saint-Aubin-du-Cormier, La Bouëxière, Rennes, Janzé, La Guerche de Bretagne, Guipry-Messac et Grand Fougeray.

La Destination Rennes et les Portes de Bretagne est maître d'ouvrage de ce projet et coordonne la création et l'impression du jeu.

Les membres du groupe « Aventure Médiévale » ont fixé le prix de vente public du jeu à 34,00€ TTC, quel que soit le lieu de vente sur les structures référentes. A savoir les sites de l'aventure Médiévale qui ont une boutique et dans les offices de tourisme de la Destination. La vente en ligne est possible pour les structures qui font du e-commerce. A ce jour, la vente par des revendeurs privés n'est pas prévue.

Dans la mesure où Liffré-Cormier Communauté est susceptible de vendre ce jeu de plateau, il convient de délibérer afin d'approuver le prix de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le prix public de vente du jeu de plateau « Aux Portes du Duché » à 34,00€ TTC.

Fait à Dourdain, le 16 décembre 2025

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,	LE SECRETAIRE DE SEANCE
STEPHANE PIQUET	JEAN DUPIRE